

LE TRAVAIL MANUEL DANS LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Commençons par le travail manuel, que le comité exige des élèves : huit heures de travail par jour pendant cinq mois d'été, et quatre heures pendant le reste de l'année, ou une moyenne de moins de six heures par jour pour l'année entière.

Est-ce trop de travail ? Les directeurs et professeurs des deux écoles de Ste. Anne et de l'Assomption l'ont prétendu ; leurs raisons bien posées ont paru futiles à tous les membres du comité.

Nous reconnaissons l'importance de l'étude ; nous la voulons ; nous en indiquons les matières : elles suffisent amplement, dans notre programme, pour un bon cours. Mais nous voulons aussi la pratique agricole, et ce, a. pour plusieurs raisons énumérées dans notre rapport.

Nous pensons qu'il faut une juste mesure, même dans les bonnes choses. Voilà pourquoi nous avons élagué de notre cours tout ce qui ne se rattache pas immédiatement aux matières agricoles. Tel nous a paru l'anglais. Cependant, dans une des écoles, un professeur donne chaque jour un cours d'une heure d'anglais. Et pourquoi cet anglais ? On nous a dit : " Un cultivateur doit savoir l'anglais pour vendre au marché " ; et " pour retenir les élèves à l'école. " Tel élève, par exemple, ne serait pas venu à l'école d'agriculture cette année, n'eût été l'enseignement de l'anglais. C'était là les principales raisons : elles n'étaient pas fortes, comme on voit. D'ailleurs on s'est rabattu sur les dispositions des élèves, sur leurs goûts, sur le peu de développement de leur intelligence.

Dans la suite des absurdes exagérations de la correspondance de la *Gazette*, on trouve celle-ci : " Elèves des Ecoles d'Agriculture, passez huit heures aux travaux des champs, vos forces se développeront, mais votre esprit, ce pur rayon de l'intelligence divine, laissez-le ramper au fond du sillon ! Vous n'aurez qu'une heure et demie à consacrer à l'étude. " — Comment ? A Ste. Anne, on ne fait prendre aux élèves que neuf heures et demie de travail et d'étude sur les vingt-quatre heures de la journée ! A ce compte là, l'esprit doit ramper à coup sûr. C'est ici le lieu de remarquer qu'à nos écoles d'agriculture, on commet la faute de donner aux élèves des récréations comme à des jeunes gens, qui n'auraient aucun travail manuel à exécuter.

La correspondance réclame du temps pour enseigner aux élèves ce qu'elle appelle la partie la plus importante de la pratique agricole : la direction. Encore une méprise ; la direction qu'il faut savoir dans notre pays de petit propriétaires, s'apprend tout en travaillant. On agit à Ste. Anne comme si on voulait former des directeurs de grandes fermes de mille arpents ou plus. On se croit dans un pays de grands propriétaires. Aussi en trouve-t-on parmi leurs élèves de ces Messieurs qui voudraient diriger une ferme, mais sans travailler. L'un des professeurs m'apprenait lors de notre visite, que quatre ou cinq de leurs anciens élèves attendaient une position de directeurs

sans travail, et personne ne se hâtait de prendre de ces directeurs-là.

Mais comment fait-on dans des pays plus avancés que le nôtre ? Quelle est l'organisation de l'enseignement agricole ? Voyons l'Irlande, par exemple, qui passe pour le pays qui possède ce qu'il y a de mieux à l'heure qu'il est, sous le rapport de l'organisation en question.

J'ai sous les yeux les programmes et les prospectus imprimés de Glasnevin et de plusieurs autres écoles (30 à 40) d'Irlande. J'ai conféré longuement à ce sujet avec un homme qui vient de visiter avec soin Glasnevin et plusieurs de ces autres écoles. Ce qu'il m'apprend confirme l'exactitude des documents que j'ai étudiés. Eh bien ! à Glasnevin, la plus haute école d'agriculture de l'Irlande, les élèves ont un cours de deux ans : ils travaillent tous les jours pendant toute l'année huit heures et quart, ils étudient et reçoivent des leçons pendant cinq heures et demie. Ils n'ont pour leurs repas et leurs récréations que deux heures en tout. Dans les autres écoles dont j'ai parlé, neuf heures de travail ; trois heures et demie d'études, trois heures pour repas, récréations, et temps pour la toilette après les heures de travail. Voilà.

Il est vrai que les conditions d'admission sont plus rigoureuses ; mais aussi quelle différence dans le temps consacré à l'étude. En tenant compte de cette énorme différence, on peut aisément perfectionner les connaissances littéraires de nos élèves aux écoles d'agriculture.

Avant de reprendre ma correspondance, je dois livrer à la publicité la lettre suivante :

Québec 19 janvier 1870.

Révérénd Messire Tassé, Supérieur }
du collège de Ste. Thérèse. }

Mon cher Monsieur,

J'ai lu les attaques portées contre vous au sujet du rapport du sous-comité de l'enseignement agricole. Il est injuste que vous ayez à supporter seul ces attaques. Il est vrai que, en votre qualité de Président du sous-comité vous avez bien voulu vous charger à notre demande d'un ouvrage considérable, la rédaction du rapport, et que vous l'avez signé comme Président, mais les quatre autres membres du sous-comité, dont j'ai l'honneur de faire partie, sont responsables du rapport tout autant que vous.

Nous avons discuté longuement et avec soin, à plusieurs reprises, toutes les questions traitées dans le rapport, et nous en sommes venus à une décision unanime sur tous les points excepté un : la proposition de louer la ferme du collège de l'Assomption, et séparation complète de l'administration du collège et de l'école d'agriculture. MM. Levesque et Browning ont protesté contre les vues de leurs trois collègues sur ce point.

Je ne me rappelle pas un seul autre point sur lequel les membres du sous-comité ne soient pas tous tombés d'accord, après de plus ou moins longues discussions, tant à l'Assomption qu'à Ste. Anne, et à Montréal, et je prends toute ma part de la responsabilité de

notre rapport comme nos trois autres collègues seront, j'en suis sûr, prêts à le faire de leur côté.

Lors de notre visite à Ste. Anne, il y avait si peu de neige que nous avons pu examiner le labour, l'après-midi de notre arrivée, et on le voyait parfaitement bien. Nous avons remarqué, le long du chemin de fer, en descendant de Québec, qu'à mesure que nous nous approchions de Ste. Anne, la quantité de neige diminuait.

J'espère que vous voudrez bien faire publier cette lettre, car j'ai honte d'avoir tardé si longtemps à venir réclamer ma part des coups, qui tombent sur vous de tous les côtés comme la grêle. Ouvrons notre parapluie, et attendons tranquillement que l'orage soit passé pour continuer notre route.

En attendant le plaisir de vous voir à notre assemblée générale de février, croyez-moi, mon cher monsieur,

Avec considération,

Tout à vous.

H. G. JOLY.

M. Joly voudra bien accepter mes remerciements pour sa bonne lettre, qui est pour moi plus qu'une pièce justificative. J'accepte la protection de son charmant parapluie, et je continue ma route sous l'averse de Ste. Anne.

Ce qu'on fait dans les meilleures écoles agricoles de l'Europe, on peut le faire ici, d'autant plus que nous avons plusieurs raisons d'exiger autant de travail des élèves, et pas plus d'étude. Nous voulons que nos élèves étudient et travaillent ; qu'ils apprennent la science agricole et le maniement des instruments aratoires ; qu'ils aiment ces deux choses, étude et travail ; que leur ouvrage sur la ferme-modèle soit rétributif et rétribué. Par là nous allons au devant de la pauvreté des parents de nos élèves, et nous ne faisons que mettre ceux-ci sur le même pied que leurs confrères d'Europe. Pourquoi n'ajouterions-nous pas que les fils de nos cultivateurs canadiens (ce sont ceux-là qui doivent fréquenter nos écoles d'agriculture) sont accoutumés jeunes aux travaux des champs, et soutiennent mieux la fatigue que les Européens ? Au-dessus de quinze ans, âge fixé pour l'admission, ils doivent être capables de travailler, étant d'ailleurs assez robustes (autre condition d'admission) et propres au travail. C'est juste et sage, puisqu'ils doivent gagner en partie leur pension et leur instruction, et prouver qu'ils ont une véritable vocation agricole. En Irlande encore, ces marques de vocation pour la carrière de l'agriculture sont nécessaires pour l'admission. Quelle raison avons-nous d'être moins exigeants ?

J'insiste sur le travail et sur les raisons du travail annuel, comme le rapport insiste, parce qu'à cet égard on s'est efforcé de répandre des idées erronées. Tous les efforts du Révd. M. Pilote dans des écrits publiés en 1868, et de M. Schmouth ou ses propriétaires dernièrement pour soutenir que le travail des élèves n'est pas rémunérateur pour la ferme-modèle de Ste. Anne, ou qu'il est impossible de leur apprendre à manier convenablement les différents instruments de la ferme, sont en pure perte pour leur thèse, et prouveront d'autres